

LA PATRIE

LA PATRIE

JOURNAL DU SOIR

LE PEUPLE

Édition hebdomadaire de LA PATRIE, paraît tous les dimanches. Son abonnement partant du 1er et du 15 de chaque mois.

UN AN \$1.00 SIX MOIS \$0.50

ANNONCES

Des annonces à la ligne, première insertion, et à la semaine, et à la ligne pour chaque insertion subséquente. Les annonces de longue durée sont traitées à part.

LE PEUPLE, MONTREAL.

PAR LE PORTEUR A DOMICILE, EN VILLE, 8 cents par semaine

ADMINISTRATION ET REDACTION de 8 heures du matin à 6 heures du soir P. M. SAUVAGE, Rédacteur. — T. BEAUGRAND, Secrétaire-Gérant.

No 31, 33, 33 1/2, 35 RUE SAINT-GABRIEL

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE "LA PATRIE," PROPRIÉTAIRE

No 31, 33, 33 1/2, 35 RUE SAINT-GABRIEL

LA PATRIE

MONTREAL, 26 FEVRIER 1887

Courrier

La pièce de Gailles est parti de Cannes pour Paris. Les rapports se succèdent entre la Turquie et la Russie. La persécution des chrétiens est en augmentation en Chine. La France et l'Allemagne continuent leurs préparatifs de guerre.

On parle d'une entrevue prochaine des rois d'Allemagne, d'Autriche et de Russie. La pièce de mort prononcée à Paris contre l'archevêque de Paris, a été commuée en celle de 10 ans de prison.

On prétend que les derniers troubles en terre en Europe étaient produits depuis plusieurs mois dans des circonstances inconnues. Le bruit courait à la Bourse de Paris qu'il y avait eu un grand mouvement de fonds.

Les dépêches reçues d'Allemagne annoncent que les Français ont réussi à pacifier la province de Prusse, en Chine et qu'ils paraissent maintenant sur le Rhin. Le prince Alexandre de Battenberg est atteint de la variole. On croit qu'il a contracté cette maladie lors de sa visite récente à Marseille.

Le Crédit, entrepreneur, demeurant rue de Québec, à Toronto, est en faillite avec un passif de \$120,000 et un actif égal. On croit qu'il a été victime d'un piège tendu à son égard.

On croit que les négociations pour la paix entre M. Gladstone et M. Chamberlain ont été interrompues de nouveau. On croit que les négociations pour la paix entre M. Gladstone et M. Chamberlain ont été interrompues de nouveau.

Tous les journaux de Toronto font des éloges du lieutenant-gouverneur Robinson, disent le sermo d'adieu et expriment les regrets de voir ce canadien des goûts assez distingués pour tout avouer.

Le Sultan a confirmé le refus de ses ministres de considérer le projet de loi relatif à l'abolition de l'esclavage. Le Sultan a confirmé le refus de ses ministres de considérer le projet de loi relatif à l'abolition de l'esclavage.

Le gouvernement espagnol cherche à écarter les républicains qui sont à la tête du mouvement républicain. Le gouvernement espagnol cherche à écarter les républicains qui sont à la tête du mouvement républicain.

La situation. Maintenez que le calme commence à se faire et que l'on peut discuter tranquillement les événements qui se passent, il est bon d'examiner un peu la position qui est faite à la province de Québec par les élections du 22 février.

On ne peut pas dire que les élections de Québec aient été un succès pour la majorité. On ne peut pas dire que les élections de Québec aient été un succès pour la majorité.

Le verdict prononcé par la majorité de l'électorat, le 14 octobre dernier, contre les complaisants et dévoués qui se sont présentés à la barre, est un verdict prononcé par la majorité de l'électorat.

mais contre les vrais coupables le 22 février. Trente-cinq députés nationaux ont été élus sur 64 élections. C'est une majorité de six.

Dans la grande lutte qui vient de se terminer, Québec tient la tête du parti d'opposition. Diviser Québec, nous criaient-ils d'Ontario, et nous aurons le pouvoir.

Éh bien, nous avons fait mieux que de diviser Québec, nous avons donné à honorable M. Blake, une belle et saine majorité de six, une majorité comprenant l'élite de la population de notre province, une majorité qui fait honneur par ses convictions comme par sa valeur au non Canadien-français.

Québec a répondu noblement à l'appel. Au jour du combat Québec a eu la mémoire du cœur, a tenu à ses amis et a fait plus que sa part. C'est un grand point dont nous savons que les chefs sauront lui tenir compte dans l'avenir.

Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Nouveau-Écosse ont fait défaut, mais Québec, Québec si patriotique, qui avait donné sa parole qu'il se vengerait à tout bon et prouvé encore une fois que la fin de sa pensée comme un appel, allégué par l'insulte de l'électorat, allégué par l'insulte de l'électorat.

Nous n'hésitons pas à déclarer que la province de Québec en ayant eu un Parlement à son majorité admette à Sir John ou à ses adjoints est l'instrument certain de la chute de Sir John. Sir John n'a jamais gouverné que par la province de Québec et sa majorité.

C'est sur la fameuse phalange des cinquante canadiens qu'il faut que nous venions à chaque session on de Victor nous s'appuyait pour faire passer ses mesures les plus odieuses ou pour approuver ses préparations les plus infâmes.

Quand une belle loi était trop grosse pour la faire voter à la majorité d'Ontario, Sir John était sûr de trouver chez ses canadiens des goûts assez distingués pour tout avouer. Ce que ces cinquante hommes auront dans la postérité de malédiction à essayer de la part des nos enfants, l'avenir seul pourra le dire.

Si notre position est remarquable frite dans la constitution, que ne pouvons nous pas nous en servir, l'avenir seul pourra le dire. Si notre position est remarquable frite dans la constitution, que ne pouvons nous pas nous en servir, l'avenir seul pourra le dire.

La force et l'importance de la province de Québec dans l'opposition assure à nos amis une place au premier rang dans les conseils de parti. Nous avons des hommes capables de remplir toutes les missions comme de prendre toutes les initiatives. Ce sang jeune et vigoureux infusé dans le vieux parti est son salut après l'échec qui vient d'être prouvé.

C'est une impossibilité absolue et il suffit de lire l'histoire parlementaire pour s'en convaincre. L'influence de la majorité oppositive de Québec est encore augmentée par ce fait que la minorité n'existe réellement plus comme force et que les divisions qui y régnaient lui enlèvent absolument toute influence.

Divisés entre Langevin et Chapleau les conservateurs de Québec se voient réduits à l'impuissance. La division entre les deux groupes va encore s'accroître plus que jamais. Sir John ne parviendra certainement pas à ses lieutenants de s'être laissés battre comme ils l'ont été. Sir Hector Langevin sera le premier à supporter les coups, d'autant plus qu'il est indubitablement celui des deux qui a le moins bien réussi.

L'hon. M. Chapleau ne manquera pas, nous l'espérons du moins, de vouloir profiter de sa victoire sur son rival aliberti. La nomination de Sénéchal, sénateur, a été au premier exigence et il en a été en réserve qui vont mettre le feu aux poudres dans la minorité canadienne de cette province.

On parle de la rétrocession de l'Institut de la Province de Québec à la Province de Québec. On parle de la rétrocession de l'Institut de la Province de Québec à la Province de Québec.

rité de la Province de Québec ne pourra pas même compter sur la minorité. La situation est exceptionnelle et c'est pour cela que nous prétendons que le succès que nous avons remporté dans la province de Québec assure la chute inévitable, irréversible de Sir John.

Nous n'allons pas nous amuser à de sottises prédictions, nous ne fixerons pas de dates, par pure fanfaronnade, mais nous prétendons, que sans l'appui de la province de Québec, Sir John ne pourra pas tenir au pouvoir.

Quel que soit le résultat de ces élections, nous ne nous amuserons pas à de sottises prédictions, nous ne fixerons pas de dates, par pure fanfaronnade, mais nous prétendons, que sans l'appui de la province de Québec, Sir John ne pourra pas tenir au pouvoir.

Il est impossible aux véritables amis de leur pays de nier que l'augmentation ou la diminution de l'opposition, aura un bon effet; d'un côté, nous sommes en lien de ce que les ministres qui ont employé leur énergie à combattre la lutte jusqu'à ce qu'ils aient obtenu un mandat gouvernement.

L'opposition a remporté Québec par une belle majorité, elle a élu tous ses candidats dans l'île de Prince-Édouard, amant les positions dans Ontario, il lui faudra se résoudre à continuer la lutte jusqu'à ce qu'elle ait obtenu un mandat gouvernement.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le Globe et les élections. Voici ce que le Globe dit des élections fédérales: Le résultat a causé certainement un dépitement aux réformistes; cependant on ne s'en console pas, car on a obtenu un succès plus qu'on en avait besoin. Cela lui permettra d'offrir beaucoup de contrôle sur les affaires publiques, de proposer une bonne législation, de proposer à la session des lois qui lui serviront de contrôle à l'égard du public et probablement d'empêcher l'emploi extravagant ou inopportun des deniers publics.

Il est impossible aux véritables amis de leur pays de nier que l'augmentation ou la diminution de l'opposition, aura un bon effet; d'un côté, nous sommes en lien de ce que les ministres qui ont employé leur énergie à combattre la lutte jusqu'à ce qu'ils aient obtenu un mandat gouvernement.

L'opposition a remporté Québec par une belle majorité, elle a élu tous ses candidats dans l'île de Prince-Édouard, amant les positions dans Ontario, il lui faudra se résoudre à continuer la lutte jusqu'à ce qu'elle ait obtenu un mandat gouvernement.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec. Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de la province de Québec.

Le mandat de Sir John est sûr de la disposition de



WHISKIES! WHISKIES! Glenrosa, pure Highland Malt Whisky

Bonvieux Irish Whisky de JOHN JAMESON EN CHAMBERS SEULEMENT

JOHN OSBORN, SON & CO, SEULS AGENTS POUR LE CANADA

Brodie & Harvie Manufacturiers en ce moment de la farine préparée au beurre se levant d'elle-même

ETRENNES!!! THEO. DAoust, ARCHITECTE, 30 RUE St-JACQUES

PEINTURES, HUILES, VERNIS, Ex-88, Grandville

P. D. DODS & Cie, EN Gros ET EN DETAIL, 148 rue McGill, MONTREAL

LA GARDIENNE Cie d'Assurance sur la Vie et contre l'Incidence, DE LONDRES, ANGLETERRE

RECOMPENSE NUS plurons la récompense et de nos partisans

CALENDRIER FRANÇAIS Des meilleurs auteurs français Magnifiquement illustré en couleur et or

MAISON DE SANTÉ Pour les Affections des Erythémates, etc.

LONGUE-POINTE de la même sorte et de la même qualité

GASTOR-FLUID On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicate et rafraichissante

W. Millichamp & Cie FABRICANTS DE VITRINES en TOUT GENRE

DOMINICA LIME JUICE PURE, DE FRUITS SANS ALCOOL

LYMAN FILS & Cie LE CHATEAU DE RAMESAY

HOTEL MORISSEAU 151-rue St-Paul-15

SIROP DE Prince de Galles DE MME HARWOOD

GEORGE YON, Plombier, Plombier et Couvreur

A. Scotte & Fils FERBLANTIER, Plombiers et ouvriers dans les appareils à Gaz

L. C. DeTonnancourt MARCHAND-TAILLEUR, No 8 rue Saint-Lambert

GIBB & CIE MARCHANDISES POUR TAILLEURS et MARCHANDISES

COUPE GARANTIE PRIX MODERES, 327 RUE ST-LAURENT, 327

1,648,000 FLORINS SONT DISTRIBUES AVEC \$5.00

ACTIION ENTIERE DU Gouvernement Impérial Autrichien, De la Cité de Vienne

PREMIER AVRIL et toute action achetés de bonne foi avant le 1er AVRIL

INTERNATIONAL BANKING CO., INCORPORATED IN NEW YORK

LE MOYEN DE FAIRE DE GROS PROFITS AVEC DE PETITS RISQUES, T. J. HARRAHAN & Co.

Speculation! L'avis de faire de gros profits avec de petits risques

CALENDRIER FRANÇAIS Des meilleurs auteurs français

W. Millichamp & Cie FABRICANTS DE VITRINES en TOUT GENRE

DOMINICA LIME JUICE PURE, DE FRUITS SANS ALCOOL

LYMAN FILS & Cie LE CHATEAU DE RAMESAY

HOTEL MORISSEAU 151-rue St-Paul-15

SIROP DE Prince de Galles DE MME HARWOOD

GEORGE YON, Plombier, Plombier et Couvreur

A. Scotte & Fils FERBLANTIER, Plombiers et ouvriers dans les appareils à Gaz

L. C. DeTonnancourt MARCHAND-TAILLEUR, No 8 rue Saint-Lambert

GIBB & CIE MARCHANDISES POUR TAILLEURS et MARCHANDISES

COUPE GARANTIE PRIX MODERES, 327 RUE ST-LAURENT, 327

CALENDRIER FRANÇAIS Des meilleurs auteurs français

W. Millichamp & Cie FABRICANTS DE VITRINES en TOUT GENRE

DOMINICA LIME JUICE PURE, DE FRUITS SANS ALCOOL

LYMAN FILS & Cie LE CHATEAU DE RAMESAY

HOTEL MORISSEAU 151-rue St-Paul-15

SIROP DE Prince de Galles DE MME HARWOOD

REPRODUCTIONS FRANÇAIS ET RUSSES

On demandait un jour à Ivan Tourgueniev, l'illustre romancier russe, pourquoi il aimait tant les Français

LA GUERRE AUX LOUPS Les journaux d'Odessa annoncent que dans la circonscription militaire de cette ville

LES ALARMISTES M. Louis Davyl vient de faire, dans le Gaulois, une révélation assez curieuse

VIVE LE MICROBE! S'il est, à notre époque, un personnage injurié, insulté, couronné, honni

LES SINGES DOMESTIQUES M. J. B. Parkes, riche fermier des environs de Kingston (Kentucky)

JOUISSIEZ DE LA VIE Quel lieu monde que celui où nous vivons!

LE SAVON TOUJOURS POPULAIRE 'GILT EDGE' - STRACHAN

D. SINCENNES, Agent de Douane, 28 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER

Grand Marché en balance, Avant le 2 Mars, 28 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER

Compagnie de Papier DE LA NOUVELLE-ANGLITERRE, Moulins à Portneuf

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

LE PLUS GRAND PROGRES DU SIECLE Les Remèdes Sauvages de la Montagne Verte

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CHEVRIER

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CREOSOTE CHEVRIER

PHOSPHATINE Falières L'ALIMENTATION RATIONNELLE

Les GRANULES ANTIVERMINIFÈRES DU D'PAPILLAUD

QUININA MAROCHÉ ELIXIR VINEX ANÉMIE, SANG PAUVRE

J. G. GUIMOND & Cie AGENTS D'AFFAIRES, d'Immobilier, Courtiers d'Assurances

J. EMILE VANIER INGENIEUR CIVIL, ARCHITECTE

O. M. LAVOIE, PEINTRE DECORATEUR

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

Compagnie de Papier PACIFIQUE CANADIEN, LIGNE FAVORITE POUR Québec et les Provinces Maritimes

Poudre Merveilleuse DE LA MANUFACTURE GOSWELL & Co

EXTRA

Nouvelles politiques

FIANCO

Les mariages de M. et de M. H. ont été célébrés hier à 11 heures à l'église de St. Joseph de Montréal.

PERMISSE REMPLIE

M. L. Lafont est venu à Montréal, le 14 février, il a répondu à son ami, M. G. Lafont, David, Robert, Perrot et autres qui demandaient des nouvelles de son district de Québec.

LA CORRUPTION A OTTAWA

Le Free Press raconte un intéressant fait de corruption à Ottawa. Le candidat libéral dans cette ville, M. J. G. Lafont, a été accusé d'avoir acheté des voix.

LEON PETER MITCHELL

M. Peter Mitchell, M. P. de St. Jean, a été élu député libéral dans ce district.

CHATELAIN

Le Journal de Québec publie la biographie de M. Chatelain, un homme politique distingué.

LES ANCIENS

Les anciens combattants de la guerre de 1812 se réunissent à Montréal.

CHICOUTIMI

Le conseil municipal de Chicoutimi a décidé de construire un nouveau bâtiment.

DESTINATION

Le Canada se lamente au sujet de la destination de M. Desjardins comme assistant greffier du Conseil législatif.

CHAMPLAIN

On lit dans le Journal les détails relatifs au sujet de la fausse déclaration de M. Champlain.

Un Canadien dans l'armée anglaise

Le lieutenant R. De Peron, Canadien, a été nommé capitaine dans l'armée anglaise.

La Mairie

Une grande assemblée a eu lieu hier soir à la mairie de Montréal.

Quelques mots

Un grand nombre de citoyens ont pris part à la séance de la mairie.

Neuveau

Le nouveau de St. François-Xavier a commencé ses travaux.

Immigrants

133 immigrants sont arrivés hier à Montréal.

TROIS DIVERTISSEMENTS

Il y a eu trois divertissements à la mairie de Montréal.

Le commerce du foie

Le commerce du foie est très actif à Montréal.

FINALEMENT

MM. Lafont frères feront leur grande vente de marchandises.

PIANOS

M. L. E. N. Pratts 1674, rue Notre-Dame, a reçu hier un char de pianos.

OUVRIERS

Préparez-vous à profiter des grands avantages que nous offrons la semaine prochaine.

BELECHASSE

Un journal de Québec publie la biographie de M. Belechasse.

SHIFFORD

État des poils : Audet, 518; Auger, 409; Majorité sur Audet, 38.

Aux électeurs du quartier Saint-Laurent

Ayant plus d'intérêt dans le quartier que nous avons, nous nous adressons à vous.

PROHIBITION ET POLITIQUE

La question prohibitionniste est une plaie sociale de la patrie française.

UNE CROIX CERTAINE

La Patrie annonce à ses lecteurs qu'elle trouvera le plus bel assortiment de fournitures.

DU MANITOBA

Dans une lettre de James Irwin, Mayor de Winnipeg, il dit : Je tombai malade.

LE SEGRETE DE GEO. TUCKER No 16

Set comme Lotion dans les maladies des yeux.

L'HOTEL DE CANADA

L'attention toute spéciale de la publicité est attirée sur les améliorations.

UN BON NON

La meilleure recommandation de toutes choses, est la popularité.

POUR DIVERSES MALADIES DELÉTÈRES

Telles que éruptions et douleurs, les éruptions de Pomery sont un remède sûr et efficace.

LES MEILLEURES FOURNITURES

Capots, manteaux, manteaux, manchettes, chemises, etc.

MESQUE

Notaires, témoins et autres accompagnent de piano pour violon, etc.

LA HAUTE VIE

La haute vie est incontestablement mauvaise pour le foie.

LE SEGRETE DE GEO. TUCKER No 9

Guérit toutes les humeurs, depuis les boutons ordinaires jusqu'aux éruptions les plus dangereuses.

NOTRE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES

Notre assortiment de marchandises d'hiver est plus considérable et mieux assorti qu'il n'a jamais été.

LE SEGRETE DE GEO. TUCKER No 6

Guérit l'asthme, la bronchite, la toux, l'ophtalmie, etc.

LE SEGRETE DE GEO. TUCKER No 5

Guérit l'asthme, la bronchite, la toux, l'ophtalmie, etc.

Chronique-Montréal

Bureau à louer dans l'édifice de la Patrie. Adresse au bureau de la Patrie.

George Bouché, accusé et convaincu de vol, a été condamné à 6 mois de prison.

Un jeune Arthur Martin, condamné à la prison, a été libéré.

MM. Wilfrid Larue et Henri Viau viennent de former une société limitée.

Un beau coussin jaune, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin rouge, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin bleu, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin vert, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin orange, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin violet, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin rose, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin blanc, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin noir, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin gris, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin brun, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin vert foncé, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin bleu foncé, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin rouge foncé, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Un beau coussin orange foncé, orné de 300 perles de verre, est en vente.

Quartier Saint Jacques

LES AMIS DE M. N. A. HURTEAU ONT DES VOITURES A METTRE A SA DISPOSITION POUR LE JOUR DE LA VOTATION.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE MONTREAL AYANT GENEREUSEMENT OFFERT AUX ELECTEURS D'AUTRES ORIGINES D'ELIRE CETTE ANNEE UN MAIRE D'ORIGINE ANGLAISE.

Colonne Carsley

MONTEAL, 24 FEVRIER 1887

Linge de corps pour homme, Linge de corps pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

Linge de corps en mérinos pour homme, Linge de corps en mérinos pour femme.

LA MAIRIE

GRANDE ASSEMBLEE PUBLIQUE EN FAVEUR DE L'ÉCH. RAINVILLE, VENDREDI SOIR, A HUIT HEURES.

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887

LES MEILLEURES VALEURS MONTREAL, 24 FEVRIER 1887